

de Diekirch en gymnase et l'adjonction d'une classe de troisième au progymnase d'Echternach. (La loi afférente fut publiée le 27 juin de la même année). (11)

A la séance de la Chambre du 1. 4. 1897 Léon Metz fit un discours dans lequel il se lave du reproche que les sociétés métallurgiques ne faisaient rien dans l'intérêt de l'ouvrier. Avec la plus grande franchise l'orateur indique les moyens pour combattre le chômage pour lequel le Luxembourg était dit tenir le record; à augmenter les mesures de sécurité; à diminuer le nombre des cabarets. Il donne aussi des précisions sur la construction des premières habitations-«Casernes» pour ouvriers; sur le rôle des Soeurs de charité; sur la méthode employée dans ses usines pour permettre aux ouvriers italiens d'expédier leurs économies dans leur pays natal; sur les salaires de ses ouvriers et apprentis et il fait la comparaison avec ce qui se pratique ailleurs.

Léon Metz eut les rieurs de son côté lorsqu'il donna lecture d'un règlement d'atelier qui s'avéra être non pas celui des usines de la Société Metz & Cie mais bien de celle exploitée jadis par celui qui les critiquait le plus: C. M. Spoo, le ci-devant associé des frères Duchscher à Wecker. (12)

Libéral dans la conception la plus traditionaliste, non seulement il pratiquait la religion catholique, mais il continuait aussi à entretenir les meilleurs rapports avec les anciens curés d'Esch, les abbés Peiffer et Koppes. C'est grâce à ces rapports qu'il réussit — dans l'intérêt de la ville d'Esch — à anéantir le projet conçu en 1903 par le directeur de la Maison Mercier, Cossé, tendant à ériger à Bettembourg une Ecole d'artisans sous la direction d'un ordre religieux. Craignant une concurrence pour l'Ecole industrielle à créer à Esch, Metz se rendit auprès du ministre d'Etat Eyschen et, avec lui, chez l'évêque Koppes. «Et», comme le raconte le fils du bourgmestre de Bettembourg, qui aurait tant voulu voir dans une grande école d'artisans une compensation pour le préjudice que cette localité avait subi en perdant le caractère de chef-lieu de canton — «à eux trois, l'Etat, l'Eglise et le Capital étouffèrent le projet modeste.» (13)

Les relations entre Léon Metz et Mgr Koppes devinrent plus que froides à la suite des luttes pour la loi scolaire. Mais c'est à son corps défendant que Metz s'associa à ses confrères du «Bloc» pour assigner le chef du culte catholique en justice et le voir condamner pour calomnie.

Comme bien l'on pense, le nom de Léon Metz fut mis en cause lors des débats parlementaires houleux provoqués par les concessions minières.

Au mois de juillet 1912, dans des articles parus dans les numéros 191 et 193 du «Luxemburger Wort», le député catholique Emile Prum «après avoir commenté le retrait de l'offre faite par les ARBED, en vue de l'acquisition d'une partie des concessions minières de l'Etat, insinue que ce retrait ne pourrait être qu'une manoeuvre pour les